

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (22) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, J. DUMAS, B. ROUSSENQUE, JC. GAILLARD, JM. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, N. CASSAN FAUX, E. AZIHARI, A. BENDJILLALI, H. PREHER, G. MICHAUD, F. MERY, L. BRARD, S. LANSARI CAPRAZ.

POUVOIRS (14) :

P. MIS mandant a pour mandataire JP. ABELIN
T. BAUDIN mandant a pour mandataire M. LAVRARD
D. BEAUDEUX mandant a pour mandataire J. MELQUIOND
Y. ERGÜL mandant a pour mandataire L. RABUSSIER
S. COTTEREAU mandant a pour mandataire AF. BOURAT
M. MONTASSIER mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
A. LEBORGNE mandant a pour mandataire F. BRAUD
A. LAURENDEAU mandant a pour mandataire G. MAUDUIT
G. MESLEM mandante a pour mandataire C. FARINEAU
F. BRAILLARD mandant a pour mandataire J. DUMAS
E. FARHAT mandante a pour mandataire N. CASSAN FAUX
K. WEINLAND mandant a pour mandataire F. MERY
C. PAILLER mandant a pour mandataire S. LANSARI-CAPRAZ
E. AUDEBERT mandant a pour mandataire L. BRARD

EXCUSE (3) :

P. BARAUDON, Y. GANIVELLE, M. METAIS

Nom du secrétaire de séance : Nelly CASSAN FAUX

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD.

OBJET : Hôtel de Ville : Réaménagement de l'accueil au rez-de-chaussée et travaux d'amélioration - Modifications n°1 aux marchés de travaux

Par délibération n°18 du 27 septembre 2016, le conseil municipal a autorisé monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues à l'issue d'une procédure adaptée.

Le montant initial des marchés de travaux pour la tranche ferme et les tranches optionnelles s'élève à la somme de 605 275,81 € T.T.C. pour les 6 lots.

Des ajustements de chantier s'avèrent nécessaires entraînant une augmentation globale des marchés de 34 715,71 € T.T.C. soit +5,74 % et concernent notamment :

- Le lot 1 VRD pour la partie centrale du parking des élus en béton désactivé et l'accès au droit de la rampe PMR en enrobé noir, la minéralisation des dalles de la rampe et cheminement PMR, la moins value des 2 mains courantes*
- Le lot 2 Menuiseries bois extérieures et intérieures, serrurerie pour des travaux en plus et en moins sur les menuiseries intérieures, les serrures et les accessoires, les châssis intérieurs, les ouvrages divers de menuiserie, la quincaillerie des menuiseries extérieures, les moulures et les panneaux rapportés sur la face extérieure des 6 portes extérieures*
- Le lot 3 Ouvrages plaques de plâtre, plafonds suspendus pour des travaux en plus et en moins sur le cloisonnement, le plafond acoustique, des fermetures de plafond, du doublage CF 1h et de l'isolation thermique*

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil municipal**

du 22 juin 2017

n° 27

page 2/2

- Le lot 5 Courants forts et faibles, ventilation, plomberie, chauffage pour le contrôle d'accès

VU les articles 139 et 140 du Code des marchés publics, relatif aux modifications des marchés publics,

CONSIDERANT les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation dans le montant de leurs marchés comme indiqué ci-dessous :

| Entreprises | Lots | Montants tranches fermes + tranches optionnelles T.T.C. (T.V.A. 20 %) | Montants modifications n°1 T.T.C. (T.V.A. 20 %) | Nouveaux montants des marchés T.T.C. | % de variation |
|--------------------|---|---|---|--------------------------------------|----------------|
| COLAS CENTRE OUEST | 1 – VRD | 63 000,00 € | 8 061,95 € | 71 061,95 € | 12,80% |
| GUILLON BERGER | 2 – Menuiseries bois ext. Et int. - Serrurerie | 206 769,87 € | 22 091,16 € | 228 861,03 € | 10,68% |
| RAMBAULT | 3 – Ouvrages de plaques de plâtre – Plafonds suspendus | 53 352,36 € | 888,08 € | 54 240,44 € | 1,66% |
| BOUCHET FRERES | 4 – Revêtement de sols souples – Peinture | 130 364,91 € | | 130 364,91 € | |
| SNC INEO CENTRE | 5 – Courants forts et faibles – Vent. - Plomb.- Chauffage | 111 588,67 € | 3 674,52 € | 115 263,19 € | 3,29% |
| CFA | 6 – Ascenseur | 40 200,00 € | | 40 200,00 € | |
| | Montant total T.T.C. | 605 275,81 € | 34 715,71 € | 639 991,52 € | 5,74% |

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer les modifications n°1 des marchés correspondants pour les montants indiqués ci-dessus et toutes pièces relatives à ce dossier.
- d'augmenter les délais d'exécution de 3 semaines pour l'ensemble des lots, soit une fin des travaux le 4 août 2017

Les dépenses correspondantes seront imputées sur la ligne budgétaire 020.21/2313/3100

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

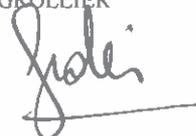
28 JUIN 2017

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GBOLLIER



Acquitté en PREFECTURE le 27/06/2017